



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
ET DE LA PÊCHE

<p>Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche Sous-Direction des Politiques de Formation et d'Éducation</p> <p>Mission des examens 1 ter avenue de Lowendal 75700 PARIS 07 SP Tél : 01.49.55. 52 79</p> <p>Réf. Interne : Réf. Classement :</p>	<p>NOTE DE SERVICE</p> <p>DGER/SDPOFE/N2008-2100</p> <p>Date: 02 septembre 2008</p>
---	--

Date de mise en application : immédiate

Le Ministre de l'agriculture
et de la pêche

Annule et remplace :

à

Date limite de réponse :

Mesdames et Messieurs les Directeurs régionaux
de l'agriculture et de la forêt

📎 Nombre d'annexe : 1

Objet : épreuve E1 « Français » du baccalauréat technologique STAV.

Bases réglementaires : NS DGER/SD POFE/N2006-2096 du 4 octobre 2006

Résumé : précisions portant sur les modalités de l'épreuve E1 du baccalauréat technologique STAV

Mots-cles : évaluation, baccalauréat technologique STAV, épreuve E1

Destinataires	
<p>Pour exécution :</p> <ul style="list-style-type: none">- Administration centrale- Directions régionales de l'agriculture et de la forêt- Directions de l'agriculture et de la forêt des DOM- Inspection générale de l'agriculture- Hauts-commissariats de la République des TOM- Conseil général du génie rural des eaux et des forêts- Inspection de l'enseignement agricole- Établissements publics nationaux et locaux d'enseignement agricole- Unions nationales fédératives d'établissements privés	<p>Pour information :</p> <ul style="list-style-type: none">- Organisations syndicales de l'enseignement agricole public- Fédérations d'associations de parents d'élèves de l'enseignement agricole public

Cette note de service a pour objet d'apporter, dans son annexe 1, des précisions sur la définition de l'épreuve E1 « la langue française, littératures et autres modes d'expression » du baccalauréat technologique STAV. Elle précise, notamment, le type de sujets et la façon de les traiter. Elle apporte quelques modifications de la grille de correction. Ces modifications s'appliquent à la session 2009.

La présente note de service annule et remplace la définition et la description de l'épreuve E1 dans la note de service DGER/SDPOFE/2006-2096 du 04 octobre 2006

Le chargé de la sous direction des
Politiques de Formation et d'Education

Jacques ANDRIEU

BACCALAUREAT TECHNOLOGIQUE SERIE STAV

EPREUVE PONCTUELLE ANTICIPEE E 1 LA LANGUE FRANCAISE, LITTERATURES ET AUTRES MODES D'EXPRESSION

La note de l'épreuve comprend :

1. Le résultat d'une épreuve ponctuelle **écrite**, d'une durée de trois heures, **organisée à la fin de la classe de première**. L'épreuve ponctuelle écrite est une épreuve de français.
 2. Pour les candidats de la voie scolaire, un contrôle en cours de formation oral, organisé avant le mois d'avril en classe de terminale.
- Le CCF oral est conçu et évalué par les enseignants de français et d'éducation socioculturelle.

I - DEFINITION DE L'EPREUVE PONCTUELLE ANTICIPEE

Il s'agit d'une épreuve écrite d'une durée de trois heures.

1) OBJECTIFS DE L'EPREUVE

L'épreuve a pour but de vérifier les compétences acquises en français tout au long de la scolarité et de tester les capacités suivantes développées dans le cadre de la matière M1 :

- lire et comprendre des textes littéraires,
- dégager le sens des textes,
- établir des relations entre des éléments et les interpréter.
- développer une argumentation cohérente et nuancée
- exercer de manière raisonnée sa capacité d'invention
- s'exprimer correctement à l'écrit.

2) NATURE DU SUJET

L'épreuve prend appui sur deux ou trois textes littéraires éventuellement accompagnés d'annexes lorsque celles-ci contribuent à la compréhension ou enrichissent la signification de l'ensemble.

Le sujet comporte deux parties :

- l'une vérifie les capacités de lecture,
- l'autre vérifie les capacités d'argumentation.

Le candidat choisit entre deux sujets :

- un essai argumentatif
- une écriture d'invention à visée argumentative.

L'écriture d'invention peut prendre des formes variées : lettre ouverte, lettre fictive, dialogue, discours adressé à un public... Pour chaque sujet d'invention, une consigne de longueur sera précisée ainsi que le statut de l'émetteur : il sera tantôt un personnage présent ou évoqué dans le corpus, tantôt un auteur du corpus, tantôt le candidat lui-même.

Pour développer son argumentation (qu'il s'agisse de l'essai ou de l'écriture d'invention), le candidat s'appuie sur le corpus, sur les textes étudiés en classe ainsi que sur ses lectures ou sa culture personnelle.

3) MODALITES DE CORRECTION

La correction est réalisée en atelier par un professeur de français, à l'aide de la grille d'évaluation jointe et d'indications de correction précisant les critères d'évaluation. Le barème général est le suivant :

- lire et comprendre les textes littéraires : 8 points
- développer une argumentation cohérente : 8 points
- s'exprimer correctement à l'écrit : 4 points (sur l'ensemble de la copie).

BACCALAUREAT TECHNOLOGIQUE SERIE STAV
EPREUVE PONCTUELLE E 1
LA LANGUE FRANCAISE, LITTERATURES ET AUTRES MODES D'EXPRESSION

GRILLE D'EVALUATION

Nom :

Prénom :

Date :

LIRE ET COMPRENDRE DES TEXTES LITTERAIRES Formulation du sens global du ou des textes Repérage et analyse des divergences et des convergences (genre, énonciation, registre, procédés stylistiques)	/8
DEVELOPPER UNE ARGUMENTATION COHERENTE (deux sujets au choix A ou B) A : Essai <ul style="list-style-type: none">- Prise en compte des consignes et des enjeux du sujet- Elaboration d'un parcours argumentatif : introduction, progression structurée, conclusion- Prise en compte de la thèse adverse et expression d'un point de vue nuancé- Mobilisation d'arguments et d'exemples efficaces (Exploitation du corpus/ Expérience personnelle/ Références culturelles)- Mise en œuvre de procédés pertinents B : Ecriture d'invention <ul style="list-style-type: none">- Prise en compte des consignes et des enjeux du sujet- Organisation textuelle adaptée à la forme demandée- Inscription dans la situation d'énonciation et prise en compte de la visée du texte- Mobilisation d'arguments et d'exemples efficaces (Exploitation du corpus/ Expérience personnelle/ Références culturelles)- Mise en œuvre d'un ou de plusieurs registres adaptés et de procédés pertinents et variés.	/8
S'EXPRIMER CORRECTEMENT A L'ECRIT Maîtrise de la langue et de l'expression écrite	/4
NOTE FINALE EN POINTS ENTIERS	/20

Appréciation générale :

Signature des correcteurs :